

**FEDERATION SPORTIVE et CULTURELLE DE FRANCE
LIGUE DE L'ORLEANAIS**

FINALE DES CONCOURS INDIVIDUELS POUSSINES

Briare (45) ? – 19 mai 2013

REGLEMENT TECHNIQUE :

- Les mouvements seront conformes au programme Fédéral 2013.
- Chaque Gym présente le degré de son choix à chaque agrès et produit obligatoirement la Formation Physique.
- Deux classements seront effectués :
 - Gymnastes ayant un total de départ supérieur ou égal à 74 points => chaque Comité Départemental présente les **20** premières gymnastes des classements individuels départementaux pour les gymnastes (ou suivantes si défection dans les **20** premières).
 - Gymnastes ayant un total de départ inférieur ou égal à 73 points => chaque Comité Départemental présente les **10** premières gymnastes des classements individuels départementaux pour les gymnastes (ou suivantes si défection dans les **10** premières).

Attention : les gymnastes doivent être classées dans la même catégorie au Départemental et aux Finales

- Les modifications seront portées à la connaissance de **Hélène LAGNEAU** au plus tôt, minimum 48 Heures avant la finale (INTERNET !).
- Le classement étant individuel, le choix du justaucorps est libre.

JUGES :

Chaque Comité Départemental fournira **2** juges licenciés pour la Saison en cours et compétent dans l'Agrès choisi.

ATTENTION :

**LES JUGES POUSSINS JUGENT TOUTE LA
JOURNEE AU MEME ATELIER**

PALMARES :

Il sera remis un Exemple du Palmarès par Comité Départemental et un exemplaire par Club représenté.

HORAIRE : PROVISOIRE (fonction des Juges Proposés)

APPEL : 9 Heures 30	Compétition : 9 Heures 45	Loiret
APPEL : 10 Heures 30	Compétition : 10 Heures 45	Loir et Cher
APPEL : 13 Heures 30	Compétition : 13 Heures 45	Eure et Loir ; Cher

REPECHAGE :

Attention, les repêchées peuvent être prévenues jusqu'à 48 heures avant la compétition.

La liste définitive des repêchées sera transmise par la ligue par l'intermédiaire d'Hélène LAGNEAU.